



Monsieur Olivier Defosse  
Directeur de l'UI Sud-Ouest  
Rue de Beutre  
33600 Pessac

Limoges, le 01/06/2018

Monsieur le directeur,

Les organisations syndicales CGT et SUD déposent un préavis de grève de 24 heures le Vendredi 8 Juin 2018, de 00h00 à 24h00, couvrant les arrêts de travail de l'ensemble des salariés fonctionnaires et contractuels des départements Vienne, Deux-Sèvres, Charente Maritime, Charente, Haute-Vienne, Creuse et Corrèze.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- Arrêt du travail obligatoire du samedi
- Revalorisation du montant de restauration du déjeuner
- Reconnaissance des salariés faisant du tutorat
- Prise de congé possible (même en période de vacances) dès lors que l'effectif présent est de 50% ou plus
- Même transparence pour les MEC et l'application d'ARCQ que pour l'attribution des promotions
- Recrutement à la hauteur des départs (1 départ = 1 recrutement)
- Anticipation des départs
- Retour à un management de proximité
- Plus de formations métier pour les managers
- Recrutements d'AEI supplémentaires
- Engagement formel par la direction que le projet TES Géoloc par le client + prime ne verra jamais le jour dans notre unité
- Engagement formel par l'employeur à faire remonter au national l'inadéquation du projet TES Géoloc par le client + prime avec nos méthodes de travail
- Respect du droit à l'image et de l'intégrité de la personne dans tous les projets actuels et futurs
- TES Auto attribution d'OT :
  - Obligation pour l'employeur de respecter l'accord VP/VP -> impossibilité pour un tech d'utiliser TES en dehors de 8h-17h30
  - Rappeler les conditions légales concernant la géolocalisation et un lien pour une doc informant comment la désactiver
  - Si le suivi GPS est activé et qu'il détecte une vitesse de déplacement supérieure à la marche à pied, l'application doit se désactiver
- Projet externalisation des magasins :
  - Arrêt du projet
  - Maintient et reconnaissance des opérateurs logistiques
  - Recrutement d'opérateurs logistiques
  - Création d'un moratoire sur l'importance stratégique pour notre groupe d'avoir une logistique internalisée

- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance du Métier Chargé(e)s d'affaire (Cu / FTTH / VDR / COD)
- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance du Métier d'Expert/soutiens/formateurs
- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance du Métier de technicien Entreprise
- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance du Métier de technicien Réseau Structurant
- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance du Métier technicien Grand Public / Boucle Locale
- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance du Métier technicien FTTH
- Résolution des problèmes d'organisation, de recrutement et de reconnaissance des Métier du back office
- Arrêt total de la sous-traitance dans tous les domaines (E GP RS BL)
- Garantie de maintien de toutes les astreintes sur tous secteurs géographiques.
- Arrêt de la remise en cause des acquis (Jours de repos de pré-astreinte, règles de remboursement des repas etc...)
- Respect de la pause méridienne.
- Arrêt de la collecte des numéros de permis de conduire tant qu'un cadre légal n'est pas défini.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

Patrick Pelard

DS SUD ES LPC



Julien Volat

DS CGT ES LPC

